

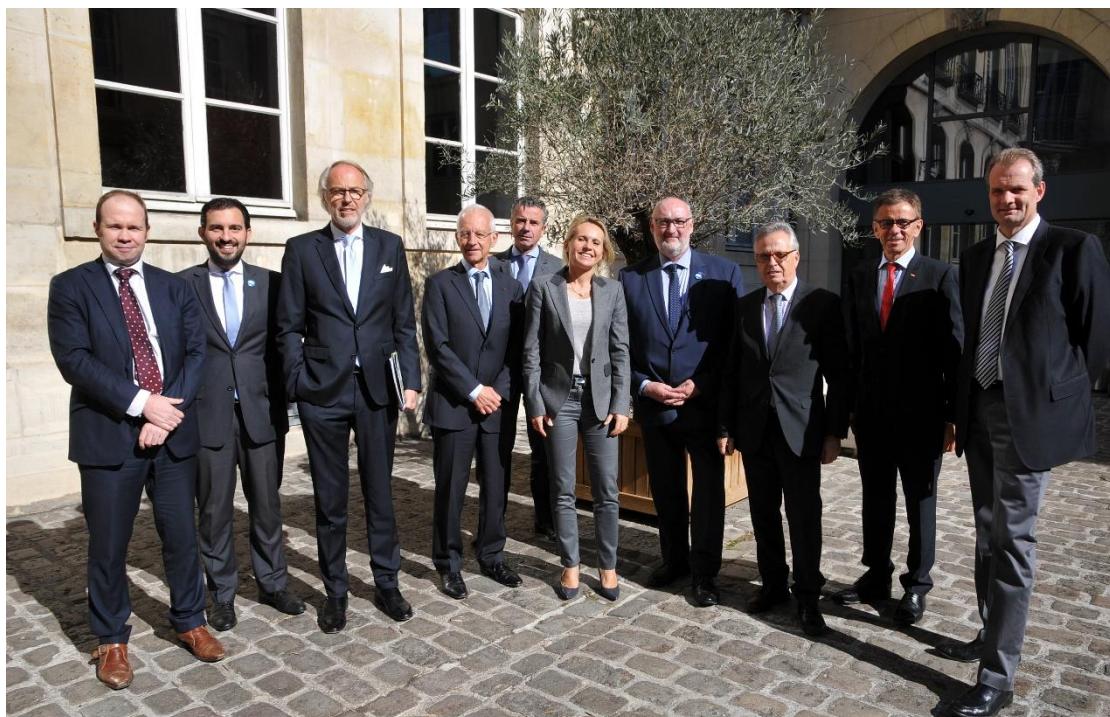
Communiqué de presse du 4 octobre 2016

#Artisanat / #Bâtiment / #énergie / #UE / #EcoPTZ / #CITE / #RTex / #CEE / #RGE

RÉNOVATION ÉNERGETIQUE DES BÂTIMENTS EN EUROPE

La CAPEB et EBC reçoivent le Directeur général de l'énergie de la Commission européenne, autour de représentants et d'industriels du secteur de la construction

Paris, le 4 octobre 2016 - En amont de la révision des deux directives relatives à l'efficacité énergétique, dont la date a été reportée à la fin de l'année, Patrick Liébus, Président de la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment en France ([CAPEB](#)) et de la European Builders Confederation ([EBC](#)), réunit aujourd'hui autour de son invité d'honneur, M. Dominique Ristori, Directeur Général de l'énergie à la Commission Européenne, les représentants européens de l'industrie de la construction. Le but de cette rencontre est de discuter des objectifs en matière d'efficacité énergétique du bâti, comme levier de croissance et opportunité d'investissement à l'échelon européen. Le défi commun : le marché de la rénovation énergétique est une opportunité que les états membres doivent saisir pour stimuler la création d'emploi et atteindre les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat.



Pour télécharger la photo : cliquez [ici](#). © CAPEB

Des professionnels prêts à agir pour développer l'activité et l'emploi

La Commission européenne présentera avant la fin de l'année la révision de deux directives européennes sur l'efficacité énergétique, à savoir : [la directive 2012/27 sur l'efficacité énergétique](#) et [la directive 2010/31 sur la performance énergétique des bâtiments](#)

À l'aune de cette révision, les professionnels du Bâtiment réunis à Paris à l'invitation d'EBC expriment leur volonté de voir se développer toutes initiatives nationales ou européennes en faveur de la rénovation énergétique des bâtiments existants.

En effet, les responsables nationaux du secteur ayant des mandats européens se sont réunis autour du Directeur général de l'énergie à la Commission européenne afin de démontrer l'attente et les enjeux de la filière de la construction au regard de ce vaste marché.

Industriels, entrepreneurs, négociants, fabricants, tous les acteurs de la construction savent que leur secteur est en capacité de répondre aux besoins du marché de la rénovation énergétique, pour peu que les politiques européennes ou nationales soient claires, cohérentes et visant le long terme. Les investissements industriels qui soutiennent ce marché sont lourds et conséquents. La stabilité des politiques publiques pour la rénovation énergétique des bâtiments est la meilleure garantie de la confiance des milieux économiques et des ménages.

Patrick Liébus, Président de la CAPEB et de l'EBC, a souligné : « *Les entreprises comme les industriels sont sensibles au réchauffement climatique et sont donc prêts à accompagner, par des investissements, de la recherche, de l'innovation et de la formation, toutes politiques qui mettraient en œuvre la réduction de la consommation énergétique des bâtiments. Mais l'Union européenne et les états membres doivent créer les conditions pour un cadre législative stable et cohérent, tout en fournissant les justes moyennes financières, si on veut atteindre les engagements de la COP 21. Le potentiel d'activité générée par la rénovation énergétique des bâtiments est un atout pour sortir définitivement de la crise économique qui touche toute l'Europe et pour attirer des jeunes dans nos filières professionnelles ! En effet, 8,1 emplois en Europe sont créés par million d'euro investi dans la rénovation énergétique. Ne décourageons pas un secteur vertueux, qui dénombre en France 70 000 entreprises engagées dans la démarche RGE. Tels sont les messages positifs que nous voulons envoyer. »*

Dominique Ristori, Directeur General de l'énergie à la Commission Européenne, a déclaré : « *L'efficacité énergétique n'est pas que de la consommation énergétique en moins ou des émissions en moins. C'est aussi de la croissance en plus et de la création d'emplois. Dans cette perspective, il nous faut des contributions de tous les acteurs clés, à commencer par le secteur de la construction et les métiers de l'habitat qui fournissent une contribution décisive au PNB et à l'emploi. »*

Jean-Louis Marchand, Président de FIEC, a déclaré : « *FIEC est convaincue que pour profiter de la solution la plus rentable en matière d'économies d'énergie dans les bâtiments, des actions doivent être menées lorsque des rénovations majeures sont en cours. Pour cela, il faut d'une part des mécanismes de financement adaptés qui prennent en compte contraintes et objectifs, et d'autre part, la garantie que nos entreprises et salariés possèdent les compétences et les qualifications nécessaires. »*

Bernard Lekien, Président d'Eurogypsum, a déclaré : « *Eurogypsum est persuadée que les ambitions de l'accord de Paris, pourront être atteintes, dans le secteur de la construction, par des performances énergétiques de très haut niveau. L'industrie européenne du plâtre a développé des solutions technologiques innovantes à la fois économies en énergie et qui améliorent la beauté, la qualité et le confort des intérieurs. Notre industrie offre, pour la construction et la rénovation, des solutions complètes d'aménagement pour les murs, les cloisons, les planchers et les plafonds. Pour permettre une mise en œuvre efficace de ces solutions novatrices, l'industrie du plâtre forme, en Europe, plus de 25 000 installateurs par an contribuant ainsi à l'objectif de relance économique et de création d'emploi. »*

Benoit HENNAUT, Vice-Président France, Belgique, Pays-Bas, Afrique du Nord du groupe Aliaxis a déclaré : « La rénovation énergétique des bâtiments est une opportunité majeure pour nos économies européennes pour autant que nous soyons en mesure, industriels et entreprises, de mettre en œuvre des programmes d'innovation, de formation et de communication adaptés aux futures directives. La rénovation énergétique des bâtiments existants présente des avantages majeurs en matière d'économie et de confort pour tous les citoyens. L'industrie des canalisations PVC est déjà engagée dans cette voie afin de contribuer pleinement à cette ambition. »

Jørgen Tang-Jensen, CEO du Groupe VELUX, a déclaré : « En Europe, nous devons encourager la rénovation des logements pour en améliorer la qualité, réduire les dépenses énergétiques et favoriser la croissance. Notre Baromètre Européen de l'Habitat Sain 2016 montre qu'économies d'énergie (75%) et amélioration du confort (73%) sont au coude à coude dans les motivations-clés de rénovation. Nous pensons donc que la prise en compte des paramètres de confort, comme le besoin de lumière naturelle et d'un bon climat intérieur, devrait être renforcée dans la prochaine révision de la Directive sur la Performance Energétique des Bâtiments (DPEB), ainsi que dans les législations nationales et dispositifs d'aides à la rénovation, en France et en Europe. »

Barry Lynham, Directeur pour la Stratégie et la Communication chez Knauf Insulation, a déclaré : « La rénovation thermique du parc immobilier européen vers des niveaux de consommation d'énergie proche de zéro d'ici 2050 constitue une opportunité pour déclencher une grande vague d'investissements dans l'économie européenne. Un investissement qui entraînerait la création d'emplois locaux dans la construction, tout en aidant l'Europe à remplir ses objectifs pour le climat. Nous avons besoin aujourd'hui d'un signal fort de la Commission européenne pour montrer qu'il s'agit bien de cette voie qu'elle compte suivre, et il n'y a pas de plus belle occasion pour ce faire que lors de la révision à venir de la directive sur la performance énergétique des bâtiments. »

Les chiffres clés - Europe*

de la construction

- secteur ayant la plus haute contribution économique au PIB de l'UE : 9% du PIB
- plus de 3 millions d'entreprises - dont 97% avec moins de 20 salariés
- 18 millions de salariés employés directement dont 83% des salariés dans les PME

de la rénovation

- représente 57% du chiffre d'affaires du secteur en 2015
- 109 milliards d'€ = chiffre d'affaire de la rénovation énergétique en 2015
- une activité à très forte intensité de main d'œuvre, estimation : 8,1 emplois créés par million d'€ investi dans la rénovation énergétique

*[Chiffres EBC](#)

Les chiffres clés - France*

de la construction

- 9,8% de la valeur ajoutée des secteurs principalement marchands, en 2015
- 559 224 entreprises - dont 98% avec moins de 20 salariés
- 1,4 million de salariés - dont 54% sont employés dans des entreprises de moins de 20 salariés.

de la rénovation

- Représente 58% du chiffre d'affaires du secteur en 2015
- les travaux qui ont un impact thermique potentiel (toiture, façade, ouvertures, agencement et chauffage) représentent 16 621 millions d'euros dépensés

*[Chiffres CAPEB](#)

À propos de la CAPEB :

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est le syndicat patronal représentant l'artisanat* du Bâtiment (n) lequel dénombre :

- 350 784 entreprises employant moins de 20 salariés**, soit 98% des entreprises du Bâtiment***
- 685 396 salariés, soit 60% des salariés du Bâtiment
- 63 000 apprentis, soit 79% des apprentis du Bâtiment



Qui réalisent :

- 74 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 64% du CA du Bâtiment

* Définition d'une entreprise artisanale : une petite entreprise qui peut employer ou non des salariés et qui est inscrite au Répertoire des métiers.

** Ce chiffre (350 784) ne comprend pas les 129 899 auto-entrepreneurs inscrits au RSI, dont les 96 708 ayant déclaré un CA selon l'ACOSS

*** Ces chiffres sont extraits de la nouvelle publication : « Les chiffres clés de l'artisanat du Bâtiment 2015 »

La CAPEB est aussi sur Twitter : https://twitter.com/capeb_fr

Contacts presse

Hopscotch : Baptiste Romeuf - Tél : [01 58 65 00 45](tel:0158650045) - bromeuf@hopscotch.fr

CAPEB : Isabelle Planchais - Tél : [01 53 60 50 00](tel:0153605000)/77/81 et [06 08 56 78 06](tel:0608567806) - i.planchais@capeb.fr

À propos de EBC :

Créée en 1990, la European Builders Confederation (EBC) est une organisation professionnelle européenne représentant la micro, petite et moyenne entreprise du secteur de la construction. EBC est membre d'UEAPME (Union Européenne de l'Artisanat et des PME), association dont elle préside le Forum construction.

Le secteur de la construction est d'une importance fondamentale pour l'économie européenne. Avec 3 millions d'entreprises, un chiffre d'affaires de presque 1600 milliards d'euros et une population occupée de 18 millions de personnes, ce secteur contribue à la réalisation de 9% du Produit Intérieur Brut de l'Union Européenne.

99,9% du secteur de la construction en Europe est constitué de PME, qui réalisent 80% du chiffre d'affaires du secteur. Les petites entreprises (moins de 50 salariés) assurent à elles seules 60% de la production et emploient 70% de la population active du secteur.

Contacts presse EBC

Riccardo Viaggi, Secrétaire Général d'EBC : riccardo.viaggi@ebc-construction.eu ; Mob : +32 (0)495 123 577

Valeria Mazzagatti, Chargée de communication : valeria.mazzagatti@ebc-construction.eu ; +32(0)251423 23